Brabonnes, où le bataillon du 38e, le 7e effectif de 9 officiers et 773 hommes, perdit 4 officiers et 240 hommes.

Prisonnier de guerre, il s'évade des mains de l'ennemi, à Chambéry, en revient à la formation d'un nouvel régiment, le 1er régiment de 6 décembre et est réformé pour santé.

Le 11 décembre, il se trouve devant Albert, que les Allemands abandonnent, prisonnier sans résistance.

Le 20 décembre, il se fait à Cherisy.

Les 23 et 24 décembre, bataille de Pont-Noyelles, où son bataillon reconquiété est encore très éprouvé.

Le 3 et 4 janvier 1871, la bataille de Bapaume.

Félicité au rapport du bataillon, et nommé caporal après la bataille.

A la suite de ces deux jours de lutte, la 38e est de nouveau reconstitué sur le pied de 15 officiers et 535 hommes.

C'est alors commencé qu'il attaque les Allemands le 18 janvier à Vermand.

Le lendemain, 19 janvier, bataille de Saint-Quentin.

Dans cette dernière journée, le bataillon du 38e de ligne a eu, sur 15 officiers, 3 officiers, 10 officiers et 400 hommes hors de combat.

Nommé sergent et félicité au rapport du bataillon, après la bataille de Saint-Quentin.

Il passe au 67e de ligne, le 16 mars et est dirigé sur Paris pour combattre la Commune.

Participe contre l'insurrection du 18 mars au 7 juin 1871.

Il est cité à l'ordre du régiment, proposé pour la médaille militaire et nommé sergent-major le 22 mai 1871, après sept mois de service.

De 1872 à 1875, il est plusieurs fois cité à l'ordre du régiment pour ses travaux et études militaires.

En 1871, il entre à l'école spéciale d'infanterie et y est nommé adjudant le 18 octobre 1875.

Sorti de l'école le 15 novembre 1875 il est nommé sous-lieutenant au 45e de ligne.

Entré à l'école régimentaire de un camp de Châlons le 1er mars 1877; diminuissement de 6 jours de la même année et placé officier de réserve au 43e de ligne.

Lieutenant au 1er régiment territorial d'infanterie, puis capitaine au même régiment.

Il est nommé chef de bataillon au 5e régiment territorial d'infanterie, par décret du 26 janvier 1891.

Proposé pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur par l'inspection générale de 1891, il voit sa proposition se renouveler en 1892 et toutes les années suivantes.

Depuis qu'il a quitté l'armée active, M. le Commandant Dubreuille a continué à s'occuper des choses militaires et le 29 mars 1893, le général commandant le 1er corps d'armée lui a fait parvenir par la voie hiérarchique un ordre de félicitations pour un travail important relatif à la défense du territoire.

Comme on le voit le nouveau nommé de Dubreuille est très apprécié et nous renouvelons félicitations qu'il a déjà reçues qu'il nous permette de joindre les notres.

***

L'association amicale des anciens employés de la maison Dubreuille, réunie en assemblée générale en son local ordinaire, a décidé à l'unanimité de nos 600 membres présents, d'adresser ses sincères félicitations à notre sympathique J. Dubreuille pour sa récente nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur distinction qu'il a si bien mérité.

Pour la Commission,
Les secrétaires : L. Dumouchel.
Mannem.

La section symphonique et la section de chant de Association amicale des anciens employés de la maison Dubreuille et Dubreuille sont prêtes de se réunir dimanche, à onze heures, en leur local habituel, en vue des sérénades à donner à leur président récemment promu chevalier de la Légion d'honneur.

Pour la commission :
Le secrétaire,
Mannem.

Accidents du travail

M. Jean Windar, 32 ans, ratisseur chez M. Fallot, rue Winoc-Dupont, a contracté une contusion de la région lombaire en tombant sur une roue de métier.

Docteur Vanneufville, 8 jours.

— M. Charles Deschoet, 24 ans 1/2, débourreur chez MM. Tiberghien et fils, rue d'Alsace, a reçu une poutre sur le pied droit. Contusion du gros orteil.

Docteur Vanneufville. Quelques jours.

— M. Hervin Fleurquin, 31 ans, tisserand chez M. Dupuis, fabricant de tissus, rue St-Pierre, a été blessé à l'index de la main gauche par un ressort de son métier.

Docteur Delgrange, 4 à 5 jours.

— M. Gustave Parisse, 32 ans, homme de peine au pignage Pierre et Achille Pollet, a reçu un coup de brancard d'une brouette en manœuvrant des balles.

Docteur Bourgez, 10 jours.

Chien enragé

M. Delahaye, demeurant au pont du Halot, possédait un petit chien roux qui, depuis quelques jours, refusait toute nourriture et poussait de continuels hurlements.

L'animal avait de plus fait pour mordre plusieurs de ses congénères.

Il fut abattu et le cadavre soumis à l'examen de M. Montois, vétérinaire, qui sans reconnaître d'une façon formelle la rage, déclara l'animal fort suspect.

Une chienne et ses trois petits appartenant à un autre habitant du Halot M. Louis Leman ont été abattus, ces animaux ayant été en contact avec le chien malade.

Il en a été de même d'un chat appartenant à M. Delahaye. Ce chat avait griffé le jeune enfant de ce dernier qui, par mesure de précaution, sera dirigé sur l'Institut Pasteur.

Vol

Un vol de divers objets d'habillements, bottines, chemises, etc., a été commis au préjudice des époux G..., rue Blanc-Seau.

Une enquête est ouverte par M. le commissaire de police du 1er arrondissement.

Arrestation

Le nommé Eleuthère Boulart, 58 ans, sans profession ni domicile, a été arrêté pour filouterie d'auberge et infraction à un arrêté d'expulsion pris à sa charge en 1884.

ÉLIXIR SUÉDOIS

(Voir en de page).

MOUVAUX

Conférence à l'école des Garçons

Mercredi soir, à 8 heures 1/2, plus de deux cents personnes se trouvaient réunies dans la vaste salle de l'école de garçons pour assister à la conférence sur l'Algérie, donnée par M. Desnoulet.

L'orateur s'est fait très applaudir et a agrémenté son instructive causerie de plus de 40 vues à la lumière électrique représentant les endroits les plus curieux de notre belle colonie.

Un concert a ensuite suivi, plusieurs élèves de M. Fédoux, le directeur de musique de l'école communale, y ont produit et ont été bisés par l'auditoire.

La soirée s'est terminée à 10 h. 1/2.

MARCQ-EN-BARŒUL

Arrestations. — La garde Delmar a arrêté au cours de la journée Mr. Jules Lemaire E. Van Cauverberge, 23 ans, journalière, et Célina Borgeaus, pour vol de viande et complicité.

Les faits ont été produits à Roubaix. Elles ont été conduites à Lille.

LANNOY

FLERS

Résultats d'adjudication. — L'adjudication des diverses fournitures à faire au Bureau de Bienfaisance a donné les résultats suivants : Fourniture de pain, M. Dubuy-Bauvin de Flers, 5,00 le cubic ; charbon, M. Deuchers-Désiré, 25 f. 50 les 1,000 kil. ; cercueils, M. Villogeaux, 5 fr. 50 pièce.

LEERS

Les adjudications. — Voici la liste des répartitions pour l'année 1899 : Résidents : MM. Z. Dubuil, L. Pieuvet, Derecke ; suppléants : MM. H. Cocrier, J.-B. Pieuvet, J. Leroy ; non résidents : J. Dubreuille, de Waterlos, H. Pouchin, de Toufflers ; suppléants : MM. H. Vanest, de Lys, L. Gottier, de Lys.

Adjudications. — Samedi, à quatre heures, a eu lieu à la mairie l'adjudication pour la fourniture du charbon et du pain nécessaires au bureau de bienfaisance en 1900.

Fournisseurs de pain, adjugés à M. P. Dalbercq, avec un rabais de 7 centimes au kilog. Fournisseurs du charbon, adjudicataire, M. E. Delpaque, avec 20 centimes de rabais par 100 kilos.

Accident du travail. — Un ouvrier enfourneur de la briqueterie Saimbier et Cie, M. J.-B. Varons, 40 ans, demeurant à Bondues, a reçu un cendrier sur le pied droit qui a été assez fortement contusionné.

ASCQ

Résultats d'adjudications. — Le 25 décembre, il a été procédé à la Mairie à l'adjudication des fournitures de pain, sabots et cercueils nécessaires pour 1900, Pain, adjudicataire, M. Delbecq avec 15,25 cts de rabais.

M. Cochaert est définitivement adjudicataire des sabots et M. Sainleger, des cercueils.

ANNAPPES

Résultats d'adjudications. — Fournitures de pain à 30 centimes, M. Bonnevin qui a obtenu le même rabais au kilog ; viande, adjudicataire, M. Vasseur, César, qui offre 1 fr. 15 du kilog ; cercueils, adjudicataire M. Constant, 7 fr. pièce.

LILLE

Les grèves

Ainsi que nous le faisons prévoir hier matin, le grève de Wasquehal-Wallers est terminée. Les ouvriers reprendront le travail samedi ou mardi matin au plus tard.

Une chute de 8 mètres

Un ouvrier tué

Un grave accident est arrivé hier à Fives. M. Florimond Custer, 20 ans, demeurant à la Madeleine au service de M. Augustin Dupuis, était occupé sur une plateforme de la maison de M. Degas, serrurier, rue du Fremy, à Fives. Soudain pour une cause que l'on ne sait, il fut brusquement, il tomba d'une hauteur de 8 mètres et dans sa chute se brisa la colonne vertébrale. La mort a été instantanée.

M. le docteur Vanheuverswyn a constaté le décès.

Les accidents de la rue

Hier matin, vers sept heures, M. Joseph Faucounier, 51 ans, charretier au service de la ville, demeurant, 8, place aux Oignons, passait sous les voûtes de la porte des Postes.

Son cheval ayant pris peur, s'emballa et le malheureux ouvrier, en voulant arrêter son attelage, fut atteint par un brancard à l'estomac. Le blessé qui n'est pas très grave, a été conduit à pied à l'hôpital de la Charité.

Un malheureux

Hier matin, un malheureux, Antoine Demesmaen, 24 ans, né à Roubaix, tombait évanoui dans la salle des Pas-Perdus de la Gare.

Transporté au poste du 3e arrondissement, le pauvre garçon avoua qu'il était depuis plusieurs semaines sans travail et qu'il n'avait pas mangé depuis deux jours. Après avoir reçu les premiers soins du docteur Gérard il a été transporté à l'Hôpital St-Sauveur.

Les vols

Jules Hannicot, 16 ans, rue des Estaques, 6 et Léon Théodore, 11 ans, rue de la Houle, 21, ont été surpris par la ronde commencant vers le compagnie de voler des bottines à l'étalage de M. Dupont, marchand de chaussures rue des Ponts-de-Commes. Z. Conduits devant le commissaire, ils ont été relâchés et on a trouvé sur l'un d'entre eux un pantalon qui avait été volé chez un tailleur, rue de Gambetta.

En plein jour une voleur ou des voleurs se sont introduits sous la grand'porte de M. Alfred Anselin, chaînetonnier, 28 rue d'Esquermes et ont volé une pince de cuivre et plusieurs robinets le tout évalué à 100 francs.

Or, dans ce cambriolage pillé les ateliers, se trouve le bureau où se tiennent les employés. Ce vol dénote une rare audace.

Une voleuse de 12 ans

Henriette Cuvelier, 12 ans, demeurant chez ses parents rue du Grand-Balcon, 12, ayant volé à l'aide de fausses clefs chez M. Bronchard, perfumeur rue du Grand-Balcon n° 21, une bouette en contenant 1 fr. 35, a été arrêtée.

Une histoire de bécane

M. Fassin, marchand de vélos, recevait hier après-midi la visite d'un jeune homme de 16 ans, Alexandre Evrard qui était venu chez Mademoiselle Chapelier sur un bécane. Evrard qui se trouvait dans un état voisin de la misère offrait de la vendre pour un prix dérisoire. M. Fassin avertit M. Quetier, commissaire de police, qui ouvrit une enquête.

Evrard, interrogé, déclara qu'il avait reçu cette bécane de son frère qui habite la Belgique depuis deux ans, qu'avec le temps il était venu en France où il avait servi comme apprenti pâtissier à Tourcoing et qu'aujourd'hui se trouvant sans ressources il vendait la bécane.

M. Quetier a gardé Evrard à sa disposition en attendant de savoir s'il lui a conté un roman ou non.

Le vélo est un cycle Rocher, pneus Triomphe, n° 18374.

LE NORD

Pont-à-Marcq. — M. Cuir, inspecteur primaire de la 2 e circonscription de Lille a procédé à l'installation des délégués de notre canton, dont le mandat vient d'être renouvelé par arrêté préfectoral.

Après une petite allocution de M. l'inspecteur il a été procédé à l'élection du président et du secrétaire.

Ont été élus : Président, M. J.-B. Coget, ancien député, maire de Phalempin. — Secrétaire, M. Edmond Parent, licencier ès lettres, à Emmerin. Les autres délégués sont : MM. Beghin, industriel à Templemars. — Bonnet, négociant à Templemars. Bulteau, maire de Pont-à-Marcq. — Entraite, négociant à Tourmignies. — Cartier, agriculteur à Mesnil-en-Pévèle. — Carton, instituteur en retraite à Pont-à-Marcq. — Chaffert, brasseur à Pretin. — Lamblin, cultivateur à Avelin. — Lepoutre, cosselier quincier à Genas. — Marquant, maire à Wahagnies. — Parey, conseiller d'arrondissement, maire à Mons-en-Pévèle. — Six, propriétaire à Templemars.

Les délégués se réuniront prochainement après avoir visité les écoles dont ils sont la surveillance.

Une femme asphyxiée à Willems

Identité reconnue

La femme trouvée asphyxiée dans la prison municipale, a été reconnue par son fils, âgée de 43 ans. Elle se nommait Marition Antoniette, âgée de 49 ans, demeurant à Gravelines et venait de Paris. Elle habitait depuis cinq ans Cysoing, où elle vivait d'aumônes. On a retrouvé dans son logement 3 chiens, dont un qui a dû appartenir à la malheureuse. C'est en fumant que la pauvre vagabonde a mis le feu à sa literie.

Cysoing. — Le banquet des Sapeurs-pompiers, a eu lieu, chez M. Willay, maire, dimanche. Environ 80 convives étaient réuni, et on remarquait à la table d'honneur le maire, les conseillers municipaux et les notabilités. Pendant toute la durée du banquet, l'orgiaut Léon, le comique renommé de « Infants de l'Yser » de Lille, a fait rigoler le nombreux humour dans la salle, et a contribuer au succès de la fête.

DOUAI

Deux enfants sous la glace

Hier, vers quatre heures et demie de l'après-midi, deux jeunes écoliers, Léon Nimu, 14 ans, Paul Reignard, 13 ans, demeurant tous deux rue de l'Abbaye des Prés, commirent l'imprudence de s'aventurer sur la glace de l'abreuoir de l'Esplanade. A peine y avaient-ils mis le pied, que la jeune dénoa disparut dans l'eau ; son petit camarade, en voulant tirer courageusement lui porter secours, passa également sous la glace.

Par bonheur trois personnes accoururent à leurs cris : MM. Duhamel Ancret, artilleur au 27e ; Aimé Marchand et Henri Dubonnet qui de la berge, au moyen d'un bâton auquel ils attachèrent leurs cravatches nouées ensemble, purent sauver les deux jeunes imprudents. Une minute plus tard et les enfants étaient morts.

Douchy. — Avant-hier vers 5 heures de soir, un incendie s'est déclaré au fashoug dans deux maisons converties en casame, appartenant à MM. Marçais et Hennon, et habitées l'une par M. Gillet, peintre, et l'autre par M. Lefebvre-Lebrun. On ne sait encore à quelle cause attribuer ce sinistre.

Les dégâts sont considérables. 5000 francs. Il y a assurance pour les immeubles.

VALENCIENNES

St-Vaast-la-Haut. — M. Lavigne J.-B., de Petite-Forêt, 57 ans, ouvrier chez M. Warin Ernest, 8-10 rue Gambetta, a été blessé au pied par suite de la chute d'une pièce de fonte qu'il transportait.

— Mercredi, vers 3 heures du matin, la bonne de M. Warin, conseiller municipal de Valenciennes et constructeur, aperçut des flammes dévorantes des chiens ; elle se leva, et au même moment des coups d'feux se faisaient entendre. Le feu, l'on incendie venait de se déclarer dans l'usine. Un fourneau s'était rallumé, avait fait flamber une cloison de bois qui avait complètement disparu. Le feu fut rapidement éteint, les dégâts matériels sont relativement peu importants. Les ouvriers n'auront pas à chômer.

Hordain. — Un triste événement a mis en émoi la population entière. Un jeune homme de 22 ans, Robert Octave, s'est noyé dans des circonstances assez bizarres.

Ce jeunes homme, dont la conduite était irréprochable, avait, contrairement à son habitude, et après avoir été entraîné, passé la nuit de dimanche au service de M. Augustin Lefebvre, et était occupé sur une plateforme de la maison de M. Degas, serrurier, rue du Fremy, à Fives. Soudain pour une cause que l'on ne sait, il fut brusquement, il tomba d'une hauteur de 8 mètres et dans sa chute se brisa la colonne vertébrale. La mort a été instantanée.

M. le docteur Vanheuverswyn a constaté le décès.

Les accidents de la rue

Hier matin, vers sept heures, M. Joseph Faucounier, 51 ans, charretier au service de la ville, demeurant, 8, place aux Oignons, passait sous les voûtes de la porte des Postes.

Son cheval ayant pris peur, s'emballa et le malheureux ouvrier, en voulant arrêter son attelage, fut atteint par un brancard à l'estomac. Le blessé qui n'est pas très grave, a été conduit à pied à l'hôpital de la Charité.

DUNKERQUE

Disparition d'un homme sous la glace

M. Aristide Kyndt, âgé de 25 ans, demeurant à Petite-Synthe et occupé à la fabrique de soude, située non loin du canal de Bourbourg, est disparu dans ce canal.

Il a été établi que Kyndt s'était rendu au cabaret *Deconynck à Coppelle*, et que pour gagner du temps, il avait voulu passer sur la glace à son retour.

Toujours est-il que l'on est sans autre nouvelle de lui. Ce qui fait croire que Kyndt est disparu sous la glace, c'est la découverte de son casquette, de son pain et de sa marmite à l'endroit où la glace fondait.

Nécrologie. — Un maître d'armes, estimé de tous et bien connu à Lille, nous a Dunkerque, M. Benjamin Molson, professeur d'escrime, vient de mourir.

Il défunt n'était âgé que de 45 ans. Il laisse dans la plus grand désespoir son veuve et sa seule enfants.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 28 décembre

Mutilation d'oreille. — Camille Verbeke, de Marquette, s'est donné pour passe-temps, dans la nuit du 22 au 23 mai, de frapper à coups de couteau les chevaux de M. Gheslain, cultivateur à Wambrechies, laissés en rêtare dans les champs. Il blessa de la sorte un poulain et deux chevaux.

Verbeke est condamné à 2 mois de prison et 300 fr. d'amende.

Tribunal Civil de Lille

Présidence de M. Paul, président.

Le premier jugement rendu en matière d'accident (Loi du 9 avril 1898). — Le Tribunal civil de Lille a rendu hier un premier jugement de principe sur la date de la mise en vigueur de l'application de la nouvelle loi sur les accidents du travail.

La sieur Tiberghien, 50 ans, ouvrier à la filature Motte et Cie, rue Gambetta, à Roubaix, s'était mis la main droite prise dans un cylindre dit roulette, et en avait conservé une incapacité permanente de 400 fr. par an, par l'organe de Me Verquin.

Le patron répondait par l'organe de Me Verstraete, que depuis si guérison, l'ouvrier était employé de nouveau au même salaire ; qu'il n'y avait donc aucune réduction de salaire sur laquelle on pût mesurer la rente à allouer à l'ouvrier.

Le tribunal répond qu'il importe peu que pour le moment, grâce à la bienveillance du patron on ait toute autre cause, l'ouvrier touche dans la même usine la même salaire que précédemment. La période de guérison est généralement d'ailleurs à la victime une réparation transactionnelle en rapport avec son incapacité permanente partielle du travail et c'est en tribunal d'arbitrer cette réparation. Le système des défendeurs ne serait qu'un moyen facile d'éluder la loi et serait un encouragement à la fraude et à la fraude.

En conséquence, le tribunal évalue la réduction de salaire qui dérive de l'incapacité permanente partielle de travail à 100 fr. et alloue en conséquence à Tiberghien une rente annuelle de 50 fr.

Tribunal correctionnel de Douai

L'affaire du Comptoir de Valenciennes

Le Tribunal correctionnel de Douai a rendu jeudi son jugement dans l'affaire du Comptoir de Valenciennes.

MM. Decle père et fils sont condamnés à deux mille francs d'amende chacun.

M. Cocheux à trois cents francs.

SPECTACLES & CONCERTS

Théâtre de Tourcoing. — Direction Alexandre fils. — Afin de donner à son spectacle un attrait particulier et pour satisfaire le nombreux public, M. Alexandre fils donnera dimanche prochain, une représentation composée d'un drame et d'une comédie.

Don César de Bazan, drame en 5 actes de Dumanoir et d'Ennery et *Feu Toupinel*, comédie en 3 actes de A. Bisson, se partagent la soirée. Ce sont deux interprétés par les meilleurs artistes des troupes de drame et comédie de Paris.

Nous ne pouvons que féliciter M. Alexandre de l'heureuse initiative qu'il prend de donner aussi dans la même soirée deux œuvres d'une telle importance, aussi nul doute qu'une pareille innovation sont bien accueillis par le public.

CARTES DE VISITE

Très soignées
SUR BRISTOL ET IVOIRE
4 fr. 25. 1 fr. 45 et 2 francs le Cent.

Demander spécimens aux bureaux du Journal, ROUBAIX, 95, rue de Flandre, TOURCOING, 60, rue Verte, et à tous nos vendeurs. — Par la Poste, ajouter 0 fr. 20 en sus de cette et par 100 d'enveloppes.

REGUE

des charbons, cokes, fontes et fers

La question houillère a été discutée partiellement ces derniers jours à la Chambre des Députés. Elle ne tardera pas à y revenir car la crise ne fait que commencer. On a signalé la cherté et la rareté croissante du combustible. Le charbon a monté de 50 à 60 francs 3 ans et qui est triplé de prix en ce qui concerne le coke.

On a dit que la hausse avait été plus considérable en Allemagne, en Angleterre et en Belgique, ce qui est la vérité, mais ce qui ne dit pas, c'est que les cours actuels sont loin d'avoir atteint leur maximum et que le point vital allait être, pour la France dans la Prusse, c'est-à-dire, que de deux ou trois semaines, nous ne pourrons se suffisant de la houille et principalement du coke sans lequel il n'y a pas de sidérurgie possible.

Les faits suivants mettent en relief la situation.

Dans la fin quinzaine de ces mois, le charbon est augmenté de 3 fr. à Paris, en totalité de 9 à 10 fr. depuis deux ans ; du même à Lyon.

C'est le même cas pour toute la France dont, dans bombre de familles, on a dû restreindre la consommation du charbon, devenu indéfinissable pour la cuisson des aliments et le chauffage domestique. Certaines restaurants ont été à la veille de devoir fermer faute de combustible.

Le Creusot, fonte de houille et de coke, a été obligé de mettre en chômage une partie de ses usines, il essaie en ce moment de s'approvisionner au dehors.

Les hauts fourneaux de la Loire, au centre du bassin de Saint-Etienne, dans le Doubs, dans celui du Nord, vivent au jour le jour. Des usines ont dû arrêter à Rouen, Lyon, etc. faute de houille ; du même dans l'Ouest.

La plupart de nos établissements métallurgiques vivent jour par jour, manœuvrent, ne possèdent pas d'approvisionnements de plus de quinze jours. Les usines de Longwy chôment en partie faute de coke ; plusieurs hauts fourneaux de Jœuf, Longwy, ont voisé forcés, ne trouvant pas à s'approvisionner suffisamment en Angleterre. De prendre du coke en Allemagne.

Partout on vit d'expédients, on marche au jour le jour et, dès quelques années, cet état de chose ne pourra plus qu'en s'aggravant. La houille est surtout le coke déjà si chers, atteindront des prix fabuleux. Dès maintenant, il est des propriétaires actionnaire de charbonnage, pour obtenir de préférence un marché.

La situation est identique en Allemagne, en Angleterre et en Belgique, sauf que nous sont fournis l'année dernière 12 millions de tonnes de charbon, de coke, et agglomérés, sur 14 millions de tonnes, fur et à mesure de l'expiration des marchés avec la Belgique, les Allemagne et l'Angleterre, ils ne vont et de coke vissonnal de s'attendre pour établir dans le premier semestre de 1900 une augmentation d'un million 5. 20 à 2 fr. 75 par tonne *pour les fiversons à faire en France*, différence en plus que pour la clientèle allemande. Il faut s'attendre à la même mesure de la part des Allemagne et Belgique, qui frappe d'un droit l'exportation des combustibles.

Nos réserves de l'Oural, de l'Oréoise, qui prennent 700,000 tonnes de charbon, approvisionné et coke à l'étranger, déjà ils ont été à la veille de chômer ; nos charbons de fer d'Algérie approvisionnent en totalité en Angleterre. Quant à notre marine militaire qui fait grand usage de briquettes fabriquées en France avec des charbons anglais, elle ne possèderait en cas de guerre, que pour 20 jours d'approvisionnement de combustible.

C'était la situation de l'Espagne lors de sa guerre avec les Etats-Unis.

La plupart de nos entreprises maritimes de transport et de fabrication de gaz se fournissent en Angleterre. La houille étant matière de guerre, elle y avait conclu son exportation serait interdite en tous pays.

Nous devons en France résoudre d'ici quelques jours cette triple question : 1 : Remplacer les combustibles du dehors qui consument de nos ressources ; 2 : Utiliser les de la production qui résulte du dénoiillement complet et prochain de plusieurs de nos bassins houillers ; 3. Satisfaire au développement de la consommation qui augmente annuellement en France d'un million de tonnes.

Il ne faut compter que sur nous même, utiliser les parties non encore en exploitation des concessions, mettre en valeur, de nouveaux charbonnages et exploiter ceux qui ne sont pas encore en exploitation. Malheureusement quand il s'agissait de trouver les capitaux nécessaires à la création de nouveaux charbonnages, on se heurte à des difficultés dernières temps, était rendue difficile et en profère plus son argent à l'étranger.

Mais cette situation internationale n'est encore pour la plupart que des débouchés que notre petits et moyennes Epargne ne perdis capaux 50 ans plusieurs milliards, on les vend et on se ainéressa tête que dans des entreprises en France, où, en cas de mines et de métallurgie, bravoure et prospère et et de grand avenir, il reste considérablement à faire. On peut créer dans divers départements des charbonnages comme on l'a fait dans le Pas-de-Calais et avec le même succès ; aussi toute entreprise sérieuse trouve aujourd'hui un accueil plus mais d'être sérieuse, avec empressement. En Allemagne toute émission d'actions charbonnières est souscrite, souvent plusieurs fois et fait rapidement prime.

***

En Allemagne, en Angleterre et en Belgique, les cours des combustibles, des fers, des aciers continuent leur marche ascensionnelle. Ce sont les consommateurs qui font cet enfonce la hausse en offrant des augmentations du prix dans l'espoir d'être approvisionnés.

Le Consul de Tientsing en Chine, vient de commander en Allemagne et en Angleterre 65.000 tonnes de rails et de traverses, 5.000 tonnes de ponts et fer, 50 locomotives, 500 wagons et pour une estime de 30.000 à 40.000 kilom. de chemins de fer qui sera conduits en Chine d'ici dix ans, construit par les mêmes ouvriers de Belgique en Europe et dans les autres pays, sauf les Etats-Unis, il faudra doubler la production ajdérary qu'en Allemagne et en Angleterre ; celles de nos usines métallurgiques françaises qui se sont assurées leur consommation en Russie, ne pourront avoir des bien stocus pour l'exportation, bénéficier de ces énormes bénéfices.

A propos de la Chine et comme preuve de l'extrême prudence qu'il faut apporter dans les entreprises lointaines, les capitaux nécessaires et qu'aucun Empire vient de décider que la moitié des bénéfices qui seraient réalisés par des sociétés étrangères exploitant les mines de charbon et de fer du pays.

C'est, en effet, l'intervention de l'Empire qui ne pourraient se servir de la main d'œuvre chinoise qu'en vertu d'une autorisation administrative ; c'est, en effet, l'intervention qui ne pourrait se toucher à l'industrie minière. Celle-ci a toujours constitué un monopole entre les mains des mandarins ainsiens, et qui sauront la défendre, rendre, en dehors d'eux, toute mine inexploitable et rétrocéder de façon à obliger à un abandon.

SI VOUS VOULEZ Manger avec Appétit, Digérer Facilement, Combattre l'Anémie avec succès, **VOULEZ** Boire une Consommation agréable

prenez, avant chaque repas, un verre de Dessertant Vin de DAMYSOS-TRILLES, quinquina INCALCAIRE PHOSPHATÉ PAR MER. Les ménagers aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE TOURCOING

Théâtre de Tourcoing, direction Alexandre fils. — Dimanche 31 décembre. — Bureau à 7 h. 1/2. — Dimanche 31 Décembre 1899, à 7 h. 1/2.

DON CÉSAR DE BAZAN
Grand drame en 5 actes de Dumanoir et d'Ennery

FEU TOUPINEL
Comédie en 3 actes de A. Bisson

Prix des places ordinaire. — Location au théâtre samedi et dimanche.

La salle sera chauffée.

Grand-Théâtre de Lille. — (Direction : A. Vizentini). — Dimanche 31 décembre, 1899.

Vendredi 29 décembre : Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 7 heures 1/2. — **La Plaie et le Beau Ténébreux**, comédie en 3 actes de Jean Lorrain et Léon Ganzo. — **Le Chalet**, opéra-comique en 1 acte, musique de Adolphe Adam. — **L'Ami Fritz**, comédie en 3 actes, du Théâtre Français, par Erckman-Chatrian, musique d'Henri Maréchal.

PETITE CORRESPONDANCE

R. J. Cappelle. — Les géologues considèrent la houille comme la décomposition de végétaux sectrisés. Dans les houillères, des chênes, des arbres, ont carrisé dissé : ce qu'est l'origine de la houille ; plusieurs mémoires jusqu'à ce jour ont prouvé de la décomposition des corps organiques animaux dans la terre. — On en doutait encore à ce moment. On n'en doute plus aujourd'hui.

Les anciens qui en usient non, l'appelaient : Charbon fossile. Ils avaient raison. On trouve de nombreux végétaux fossiles dans les terrains houillers.

Les houilles se sont formées de décomposition végétales et de matières animales. Cite différentes ... sont produites par l'action de l'air et de l'humidité.

Le Pathfinder.

État-Civil de Roubaix

Du 28 décembre

Naissances. — Julien-Eugène, rue Beauvreuil, 30 — Yvonne Dieuzyère, rue Longues-Haies, 6. Debouvry, 2 — Jean De Pagie, rue d'Avelghem, 77 — Jeanne Vergeaux, rue Basse-Masure, 6. Agache, 15 — Marguerite Brunel, rue Christophe-Colomb, 9 — Alina Hoyboux, rue Longues-Haies, 9 — Emile Brunel, rue de Jeanneyrez, 6 — Adolphe Declercq, rue Blanchemaille — Robert Dupuriez, rue Cassette-Parent, 25 — Blanche Lorthiour, rue du Coq-Français, 223 — Auguste Dupuis, rue Collaert, 6. Boulé, 2 — Jeanne Marotte, rue de l'Immacul. Conc. Dalmar, 34 — Louis Minet, rue Fabert, 6 — Valentine Declercq, rue Pierre-Duc, 2.

Décès. — Jeanne Gaudrée, 10 ans, rue de Rome, 5. Olivier, 60 — Carlos Houzel, 1 an, rue des Postes, 71 — Juliette Leplat, 8 jours, rue de Bourbon, 6. Fouiier, 45 — Marie Godenne, 55 ans, place d'Amiens, 2 — Oscar Delannoy, 4 mois, rue Blanchemaille — Marie Bouchque, 1 an, id. — Joseph Vandeghinghem, 57 ans, rue des Chasseurs, 8 — Marie-Scanon, 11 mois, rue de la Paix, 6. Bonte, 46 — Mathilde Kestremond, 35 jours, rue de Mouveaux, 6. Davriendi, 2 — Sophie Lebarzeux, 61 ans, rue de l'Ouest — Olive Dierse, 19 mois, rue du Château de Bonte-Fitzel, 5 — Sophie Gaudier, 82 ans, rue de l'Hospice — Céleste Vanrycke-Sagen, 5 mois, rue Decrème, 193.

État-Civil de Tourcoing

Du 28 décembre

Naissances. — Horrver Jean-Baptiste, rue Clinquet — Desplanque Louis, rue Pluchon — Lebland Emile, rue Coutrai — Gogsenoirn Armand, rue Vilain XIII — Bouquet Jules, place Thiers — Messelier Lucienne, rue des 5-Voies — Maréchal Léon, rue Baille — Desdével Louis, rue de Neuvilly.

Décès. — Juliette Guiss, 65 ans 9 mois, ménagère, rue du Château, 32 — Henriette Lebian, 70 ans, r. prof., rue Dagey-Trocin — Jules Leman, 85 ans, 1 mois, rue Marlière, 74.

CONNAISSANCES UTILES

Pourquoi est-il nécessaire de tenir le linge à l'abri des mauvaises odeurs ?

Il arrive souvent, car, comme nous l'apprend le proverbe : *Il faut laver le pot de la soupe* ; la même pièce sert pour faire la cuisine et le blanchissage, et le plupart des maîtresses de maisons ne se rendent pas compte que les odeurs dégagées dans la cuisine sont une influence fâcheuse sur le linge pendant le lavage. L'odeur de la friture ou même celle de la viande grillée et les odeurs que dégagent certaines légumes lorsqu'on les fait cuire, comme les oignons, les choux, s'imprègnent dans le linge et y persistent fort longtemps encore après qu'on l'a repassé et serré dans les armoires. C'est surtout vrai si le linge absorbe ces odeurs lorsqu'on le mouille et qu'on le roule avant de le repasser.

Bonhomme Thaberdin.

DOCTEUR MERLIER

148, rue de Lannoy

Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 9 heures, pour maladies génériques (Estomac, cœur, poumons, etc.)

Mardis et jeudis, de 2 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les malades sont priés de prendre leur urine avec eux et s'ils toussent, leurs crachats.

Ne pas confondre avec les réclames et revancications gratuites, le dimanche, de 11 heures à midi.

COMPAGNIE FINANCIÈRE

Belge-Française

Société anonyme au capital de 2,500,000 f.

Siège Social à Bruxelles, 17, rue Neuve

AGENCES :

Roubaix, 6, rue de la Gare.
Tourcoing, Place de la République, 16 bis.
Hautmont, Place St-Aubin.
Valenciennes, Passage Boca.
Douai, 12, rue Lucien-Brunet.
Lens, angle de la rue de la Gare et de la rue du Château.
Arras, 3, rue Gambetta.
Dunkerque, 11, rue du Clocher.
Amiens, passage de la Renaissance.
Armentières, 5, rue des Brisoux.

La Compagnie Financière Belge-Française fondée par un groupe Franco-Belge, traite aux conditions les plus réduites, tous

Opérations de Bourse au comptant — Opérations à forfait — *Titres contre espèces* — **Opérations de Banque et d'Escompte.**

Elle délivre sans frais, à ses guichets, un grand nombre de valeurs inscrites à la cote de Bruxelles, et exécute à cette bourse tous ordres d'achats et de vente au comptant au 1/1000e et au cours moyen de la journée.

Ordres de Bourse sur toutes les places françaises et étrangères

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

Paiement de tous coupons sans frais à l'échéance sous escompte et à toute époque avant l'échéance.

VICES DU SANG — DARTRES, ECZÉMAS, SYPHILIS, Rhumatismes

par l'emploi du Dépuratif Mexicain du Dr Jackson. Prix 5 fr. et de la Pommade Jackson, 2 fr. 50, unique pour les Ulcères varqueux. — Pharmacie Couvreur, 84, rue Pierre-Bonnemain, 2, pue de Lille à Tourcoing et toutes les pharmacies.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

28 décembre 1899

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS
(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)

Type unique

TERME	Cours précédent	Cours présent	Cours précédent	Cours présent	Fermeture Tendance jour
Décembre 1899					
Janvier 1900	6 60	6 65			
Février	6 675	6 65			
Mars	6 70	6 65			
Mars nouv.					
Avril	6 70	6 70			
Mai	6 775	6 70			
Juin	6 775	6 70			
Juillet	6 775	6 70			
Août	6